

## PROGRAMME DE FORMATION

### Comprendre et accompagner les personnes avec des troubles psychotiques

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant, ou souhaitant travailler, auprès de personnes psychotiques.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

#### Objectifs de la formation

Définir la structure psychotique et les différents types de psychose (schizophrénie, paranoïa, manie, mélancolie,...).

Apporter des réponses à la violence et l'agressivité, au sentiment de persécution ou de clivage de la personne psychotique.

Définir des modes d'accueil et d'intervention adaptés pour favoriser l'apaisement des angoisses et l'évolution des personnes psychotiques.

#### Programme

" • La distinction entre les psychoses, les autismes, les états-limites et les névroses.

- Les différentes organisations (ou troubles) psychotiques : schizophrénie, paranoïa, manie, mélancolie.
- Les spécificités du fonctionnement psychique et corporel des personnes psychotiques : type d'angoisse, corps et langage éclatés, dissociation, hallucinations, aliénation, sentiment de persécution, passage à l'acte, violence et agressivité, délire, solutions créatrices, etc.
- Comprendre la logique de la psychose ou des troubles psychotiques. Le rapport au monde, à autrui, au langage, au corps, aux images, aux identifications, au savoir de la personne avec psychose.
- Définir des modes d'interventions et d'accompagnements adaptés au fonctionnement de la personne psychotique.
- Le positionnement du professionnel dans la relation et les types de médiations à proposer pour favoriser l'apaisement des angoisses et l'évolution des personnes psychotiques.
- La fonction de l'institution, le travail sur l'environnement et avec l'entourage de la personne psychotique.

"

#### Méthodes et supports

Apports théorico-cliniques. Etudes de cas. Elaboration de stratégies d'accompagnement. Echanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.